Image not found or type unknown

problème de voisinage et plainte

Par **dameinquiete**, le **12/03/2010** à **12:02**

Bonjour,

J'espère m'adresse à la bonne catégorie du forum...

Je suis en conflit depuis quelque temps avec une voisine bruyante. On nous a conseillé de déposer mains courantes et plaintes mais bon, c'est pas top d'engager des problèmes de compréhension de voisinage sur la voie de la justice...Alors, on laisse courir et on subit ses bruits.
Mais il y a quelques mois, un jour, excédée, je suis descendue lui demander de baisser le volume de la musique, elle a crié, elle m'a fermé la porte au nez et j'ai retenu cette porte pour qu'elle m'écoute, en lui tordant la main par laquelle elle tenait la porte.
Deux mois plus tard ou presque, la Police m'appelle: une plainte pour coup vient d'être déposée, ils veulent m'entendre....Oui oui, elle a porté plainte aussi longtemps après.
Elle a fait constater par un médecin un "foulage" de la main (ou du pouce, je ne sais), un bleu à la cuisse et un truc à l'épaule, quelques heures après notre "entrevue"...Bref, je ne suis pas violente: je lui ai crié dessus, je lui ai fait mal à la main certes, mais je ne l'ai pas rouée de coup!
A la police, on a pris mon audition, je suis repartie avec l'objectif d'une confrontation prochaine. Et là, près d'un mois plus tard, le policier qui m'avait auditionnée me rappelle et me fixe la confrontation pour la semaine prochaine...J'ai peur d'être en confrontation avec elle parce qu'elle hurle tout le temps, il n'y a jamais moyen de parler... En fait j'ai peur de ce qu'elle va dire. De nature très anxieuse, je me ronge littéralement les sangs!

Et puis bon, je reconnais que je lui ai fait mal dans ma colère mais je ne lui ai pas voulu de mal, je voulais juste qu'elle écoute et qu'elle comprenne qu'au quotidien, c'est plus gérable et qu'on tolère déjà beaucoup beaucoup...

Que va t-il se passer selon vous?

Merci d'avance!

Bonne journée!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés